

CONDITIONS DE VENTE

Articles

1. Introduction

Nous vous invitons à prendre connaissance en détail des présentes Conditions Générales de Ventes préalablement à votre commande. Plug and Go Info s'adresse prioritairement aux entreprises et aux professionnels. N'étant pas en mesure de contrôler l'activité de nos cocontractants, chacun d'eux est responsable de la déclaration d'achat en vue de l'utilisation des produits pour une activité professionnelle.

Les présentes conditions font partie intégrante de toute convention conclue avec notre société à moins de stipulations contraires expresses et écrites. Le fait de nous passer commande implique un accord sur les présentes et la renonciation par le cocontractant à ses propres conditions générales qui ne sauraient en aucun cas être d'application à moins d'être contresignées par notre société. Toute renonciation de notre société aux présentes conditions s'interprétera strictement et ne pourra valoir renonciation implicite pour des contrats ultérieurs.

2. Cession

Plug and Go Info pourra céder ou sous-traiter toute créance ou obligation existant à l'égard du cocontractant en ce compris le droit de recevoir paiement sans le consentement du cocontractant. La cession sera opposable au cocontractant par simple dénonciation lui faite par courrier recommandé à la condition que les obligations de Plug and Go Info envers le cocontractant n'en soient pas réduites. Le cocontractant ne pourra céder ses droits et obligations découlant du contrat sans l'approbation préalable et écrite de Plug and Go Info. A défaut pour Plug and Go Info de prendre position quant à la cession envisagée par le cocontractant dans la quinzaine de la demande faite par courrier recommandé du cocontractant, la cession sera présumée être autorisée par Plug and Go Info.

3. Offre et Commande

Toutes nos offres sont fournies sans engagement et à titre indicatif.

Toute commande transmise à la société engage formellement l'acheteur :

Commandes par téléphone, fax, courrier, email

Après avoir sélectionné les produits souhaités, le cocontractant validera définitivement sa commande en retournant sa commande ou devis accepté (par fax, courrier ou email), pour manifester son engagement et son acceptation des Conditions Générales de Vente. Dès cet instant, la commande est enregistrée et irrévocable de sa part.

Commandes en ligne

Après avoir sélectionné les produits souhaités, le cocontractant validera définitivement sa commande, au vu d'un récapitulatif affiché à l'écran, en « cliquant » pour manifester son engagement et son acceptation des Conditions Générales de Vente. Dès cet instant, la commande est enregistrée et irrévocable de sa part.

La validation vaut également acceptation en connaissance de cause et sans réserve, des prix, volumes, quantités proposés à la vente et commandés.

Aucune annulation unilatérale de commande ne sera acceptée sans l'accord de la société Plug and Go Info. Si malgré tout, l'acheteur annule sa commande, la prise en compte de l'annulation donnera lieu à une indemnité fixée à 6 % du montant T.T.C. de la commande et à l'acquisition des acomptes versés. Toute annulation par Plug and Go Info de commande, même préalablement acceptée par notre société, ne pourra donner lieu à débitons de dommages et/ou intérêts à charge de Plug and Go Info.

Les informations, photos et graphismes des catalogues ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement le marchand.

4. Produit

Les documents qui sont associés aux produits présentés par Plug and Go Info, sur le site ou autrement, ne sont donnés qu'à titre indicatif et n'engagent pas Plug and Go Info quant au respect de la réalité du produit, et ne peut en aucun cas remettre en cause la validité d'une offre d'une commande ou d'une vente. De même que Plug and Go Info ne peut être tenu de dédommager ou d'annuler une commande suite à l'impossibilité d'utiliser le produit acheté, pour une raison d'incompatibilité avec un matériel, qu'il soit déjà possédé par l'acheteur ou non ou commandé chez Plug and Go Info ou ailleurs et sans avoir vérifié les compatibilités.

5. Mode de livraison

La livraison est effectuée soit à l'adresse spécifiée par le cocontractant par un organisme de transport (matériel) soit directement sur le site internet www.plugandgo.be ou via la réception de codes d'accès par mail (logiciel). Elle ne pourra intervenir qu'une fois la commande validée par le cocontractant et le paiement effectué dans son intégralité. Les centres de paiement bancaire concernés auront donc donné au préalable leur accord de paiement. En cas de refus des dits centres, la commande sera automatiquement annulée.

Par ailleurs, la société Plug and Go Info se réserve le droit de refuser toute commande d'un cocontractant avec lequel un litige en cours existerait ou qu'un doute d'un non-paiement existe.

La livraison est réputée effectuée dès mise à disposition du produit au cocontractant. Il appartient à ce dernier de vérifier les expéditions à l'arrivée et de faire toute réserves et réclamations qui apparaîtraient justifiées. Si les produits ne sont pas conformes en nature ou en qualité, aux spécifications indiquées dans le bon de livraison, le cocontractant doit,

à peine de déchéance, formuler ses réclamations dans les sept jours après la livraison. Ensuite, les risques sont à charge du cocontractant à dater de la livraison.

6. Délai et frais de livraison

Si l'article commandé est disponible en stock, le délai est de 0 à 4 jours ouvrés (logiciel) et de 1 à 7 jours ouvrés (matériel). En cas de rupture de stock, ce délai peut aller jusqu'à 6 semaines en cas de changement de version. En cas de force majeure ou d'événements exceptionnels (grèves, ...) retardant ou interdisant la livraison des marchandises, la société Plug and Go Info est déchargée de toute responsabilité. Dans tous les cas, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le cocontractant est à jour de ses obligations envers la société Plug and Go Info. Le délai court donc à compter du règlement intégral de la commande.

Plug and Go Info est libéré de ses obligations quant aux délais par la survenance de tous cas fortuits, de force majeure, de convention expresse : guerres, émeutes, grèves totales, partielles, régulières ou irrégulières, pénuries de wagons, incendies, etc., ces circonstances touchant Plug and Go Info, ses fournisseurs, transporteurs, ou tout autre intermédiaire au sens large.

Les frais de livraison sont facturés suivant le produit et le montant commandé. S'il s'agit d'une livraison exclusivement électronique, il n'y a de frais de livraison.

7. Propriété

Tout acheteur reconnaît expressément que par dérogation à l'article 1583 du Code Civil, le droit de propriété de l'objet acheté ne lui sera acquis que sous la condition suspensive du paiement intégral des sommes par lui dues en principal et accessoire. En conséquence et jusqu'à l'avènement de cette condition l'acheteur s'interdit de vendre, donner en gage, louer, modifier, disposer de quelque manière que ce soit de l'objet acheté sans l'autorisation écrite de notre société. En cas d'infraction à la présente clause, l'acheteur sait qu'il est en infraction avec la loi et s'expose à des poursuites pénales conformément à l'article 491 du Code Pénal ainsi libellé : « Quiconque aura frauduleusement soit détourné soit dissipé au préjudice d'autrui des effets, deniers, marchandises, billets, quittances, écrits de toute nature contenant ou opérant obligation, décharge et qui lui avaient été remis à la condition de les rendre ou d'en faire un usage ou un emploi déterminé, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à cinq ans et d'une amende de 26 à 12.500 €. Le coupable pourra de plus être condamné à l'interdiction conformément à l'article 33. » Au cas où le matériel ou programmes, remis à l'acheteur feraient l'objet d'une saisie ou de la signification d'un commandement, l'acheteur s'engage à donner immédiatement connaissance du contrat au saisissant et à en avertir la société dans les 24 heures. L'acheteur s'engage de même à conserver ces objets en parfait état d'entretien et à les tenir en tout temps à la disposition du vendeur pour inspection, contrôle de la bonne exécution de ses obligations et ce au lieu de livraison ou son principal. Pour autant que de besoin, il est précisé que le présent article ne peut se retrancher aux autres clauses des présentes conditions prouvant que la propriété de tel ou tel bien ou logiciel ne peut être transmise aux cocontractants.

8. Affectation

L'affectation du matériel et des programmes par le cocontractant dans le cadre d'une fourniture de service au profit d'un tiers – tel qu'à titre d'exemple : Entreprise Fiduciaire devra être signalée dans la commande ou le cahier de charge préalable. L'usage par le cocontractant d'un programme ou d'un logiciel n'est autorisé que sur le matériel ou système informatique désigné au moment de la commande. L'usage sur un autre système ne sera possible que sur autorisation écrite et préalable de Plug and Go Info. Le cocontractant aura la faculté de compléter les programmes dont l'usage lui a été concédé par Plug and Go Info par adjonction d'éléments autres que fournis par Plug and Go Info. En toute hypothèse à l'expiration ou à la résiliation des droits concédés au cocontractant en vertu des présentes ou d'un contrat soumis aux présents, le programme, progiciel ou logiciel sera retiré par le cocontractant de tout système informatique dans lequel il se trouve ou disjoint de ses compléments et restitué à Plug and Go Info. La fin d'usage du système informatique désigné emportera de plein droit l'expiration ou la résiliation de la convention d'usage des programmes logiciel ou progiciel. L'autorisation d'usage résultant des présentes ou d'un contrat y soumis ne pourra être étendue par analogie, présomption ou interprétation à l'usage d'autres programmes, logiciels ou progiciels fournis préalablement ou postérieurement.

9. Prix et modes de paiement

Les prix mentionnés sur les offres, sur le site internet, dans les listes de prix ou autres sont des prix indicatifs et n'engagent nullement Plug and Go Info.

- Les prix sont modifiables sans préavis.
- Les prix sont toujours ceux en vigueur au jour de la livraison.
- Excepté clauses contractuelles particulières formelles et expresses, les prix s'entendent produits livrés en les établissements de Plug and Go Info, frais, emballage et taxes en sus.
- Les frais de port sont toujours à charge du cocontractant.

Il appartient au cocontractant de les vérifier lors de chaque commande. Seuls les prix repris dans l'acceptation de la commande lieront notre société. Ils s'entendent nets de tout escompte et de TVA.

Le paiement est réalisé soit par virement bancaire, soit par prélèvement.

10. Facturation

A. Général

Notre facturation fera foi des commandes et fournitures des marchandises y mentionnées ainsi que des prix repris. Toute contestation de notre facturation ou remarque et notamment quant à la qualité du matériel ou la perfection des programmes fournis devra être formulée par courrier recommandé nous adressé dans la quinzaine de l'envoi de la facture et sans préjudice de ce qui est précisé ci-dessous. Ce courrier mentionnera de manière exhaustive les vices ou imperfections affirmés, tous points non mentionnés à l'époque du courrier ne pouvant fonder pour l'avenir une responsabilité ou garantie de

Plug and Go Info. Pour les programmes, logiciels ou progiciels ayant fait l'objet d'un cahier de charge préalable à la commande, le délai de quinzaine prendra cours à la notification par Plug and Go Info au cocontractant de la fin des tests et d'écolage. Dans tous les cas où garantie serait due, l'obligation de Plug and Go Info se limitera au remplacement de la marchandise ou à la perfection des programmes, logiciels ou progiciel à moins que Plug and Go Info ne préfère la résolution ou résiliation du contrat quant aux fournitures de logiciels, progiciels et programmes et la restitution du prix de ces mêmes fournitures exclusivement, le tout à l'exclusion de tous autres dédommagements, indemnités, pénalités ou dommages-intérêts généralement quelconques. Cette résiliation ou résolution est stipulée au seul bénéfice de Plug and Go Info. Le caractère conforme, complet, correct des programmes logiciels ou progiciels ne pourra en cas de litige, être apprécié que sur base d'un cahier des charges approuvé par Plug and Go Info préalablement à la commande ; toute précision des programmes, logiciels ou progiciel par le cocontractant après l'acceptation de la commande par Plug and Go Info ne sera reçue que comme souhait ou générateur d'obligation de droit. A l'exclusion de tout autre de fait ou de droit, seule est promise par Plug and Go Info la garantie stipulée aux conditions particulières de la convention et à défaut celle définie ci-après.

B. Prix et paiement

Nos factures sont payables au comptant, nettes et sans escompte, le jour de la validation de la commande, sauf stipulation contraire indiquée sur la facture.

Pour être recevable, toute réclamation concernant nos factures doit nous parvenir par lettre recommandée endéans les sept (7) jours de leur réception. En l'absence de réactions de l'acheteur, nos factures sont considérées comme acceptées sans aucune réserve.

Toute réclamation concernant nos factures ne peut aucunement justifier un délai ou une suspension de paiement.

C. Impayé

Toute facture impayée à l'échéance produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de retard au taux de 10% l'an et sera majorée, de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire de 10% du montant impayé, avec un minimum de 75€ (euro). Il est convenu avec le cocontractant d'évaluer forfaitairement à ces pourcentages ou montants le dommage encouru par Plug and Go Info par suite du non-paiement. Il est loisible à notre société de renoncer à cette évaluation forfaitaire pour démontrer un dommage précis qui sera indemnisé ainsi que de droit. Toute contestation fondée de notre cocontractant emporterait réduction proportionnelle de l'évaluation forfaitaire. Des pénalités sont applicables également de plein droit pour tout rejet de prélèvement, rejet de chèques impayés, rejet de carte bancaire. Ils comprendront les frais de rejet, les frais de dossiers et le taux d'intérêt légal en vigueur.

Le paiement par traite n'emporte pas novation.

Le non-paiement à l'échéance de factures échues nous autorise de considérer les contrats en cours comme partiellement ou totalement résolus aux torts de l'acheteur ou d'en suspendre totalement ou partiellement l'exécution, sans mise en demeure préalable ni intervention judiciaire.

La livraison incomplète d'une commande ne peut justifier le refus de paiement des marchandises livrées.

Les marchandises livrées restent entièrement et exclusivement de la pleine propriété de Plug and Go Info jusqu'au paiement complet du prix, taxes et accessoires. Les acomptes pourront être conservés pour couvrir les éventuelles pertes à la revente. Loi 08.08.1997.

11. Garantie

Sur tout programme, logiciel ou progiciel non réalisé ou adapté par Plug and Go Info la seule garantie accordée par Plug and Go Info sera celle de ses fournisseurs, à cet effet le cocontractant est subrogé dans les droits de Plug and Go Info qui ne pourra dès lors être actionné personnellement. Tout programme standard vendu et/ou réalisé par Plug and Go Info, identifié par un nom à la commande et/ou présent au catalogue et/ou en l'absence de cahier de charge sera fourni sans garantie quant à son caractère suffisant ou non quant aux besoins du cocontractant.

Quant au matériel informatique et de par notre qualité d'intermédiaire, la garantie concernant des marchandises livrées par nos soins se limite à celle accordée par le fabricant. La garantie ne porte que sur des défauts physiques de fabrication ou vices de matière du support matériel. Notre intervention se limite dans tous les cas et au plus au remplacement pur et simple des pièces reconnues défectueuses et sans qu'on puisse réclamer d'indemnités d'aucune sorte quel que soit le prétexte invoqué. Les pièces supposées défectueuses doivent être retournées à la société, pour analyse, franco domicile.

12. Matériel confié

Tous matériel confié à Plug and Go Info aux fins de réparation, examen ou révision ou autre doit être repris dans les 15 jours de l'avis de fin de réparation ou examen. Il deviendra de plein droit la propriété de Plug and Go Info à l'expiration du délai de 30 jours prenant cours à la date d'envoi du second avis par recommandé. A délai de huitaine de l'avis de fin d'examen ou de réparation, les risques passeront à charge du cocontractant. Plug and Go Info ne pouvant plus être tenu à la réparation d'un dommage constaté que sur la preuve de sa faute lourde.

13. Droit de rétractation

Le cocontractant dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception du bien pour exercer son droit de rétractation sans frais. Dans ce délai de 14 jours, le cocontractant doit informer Plug and Go Info par tout moyen écrit de ce qu'il renonce à sa commande. Il retournera alors le matériel vendu, en parfait état, dans son emballage d'origine intact (le produit ne doit pas avoir été utilisé). Tout retour par la Poste devra se faire en recommandé avec accusé de réception, faute de quoi la prise en compte de la perte des produits lors du transport de retour ne pourra avoir lieu. Tout produit qui aura été abîmé, ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera ni remboursé ni échangé. Le cocontractant ne peut exercer le présent droit de rétractation que pour du matériel. Le présent droit de rétractation n'est pas applicable sur du logiciel. Plug and Go Info remboursera le consommateur dans un délai de 30 jours suivant la date à laquelle Plug and

Go Info a été informé de la volonté du consommateur d'exercer son droit de rétractation, sous réserve que le produit soit retourné en parfait état et dans son emballage d'origine intact (le produit ne doit pas avoir été utilisé). La faculté de rétractation s'exerce par lettre adressée (Plug and Go Info SPRL – Quai des Ardennes 9 - B-4020 LIEGE). Plug and Go Info se réserve le droit de déterminer de bonne foi si l'ensemble de ces conditions est rempli. Le remboursement sera effectué par virement sur le compte bancaire qui aura servi initialement au paiement du produit par le cocontractant, dans un délai de 30 jours maximum après l'envoi de la confirmation de réception du produit au cocontractant. Les frais et les risques relatifs au retour d'un produit sont à la charge exclusive du cocontractant. Le(s) produit(s) renvoyé(s) en port dû ou en contre-remboursement seront refusés.

14. Assistance, durée et résiliation

Tous les produits vendus par Plug and Go Info sont proposés avec une assistance (pour les cocontractants qui le contractent) d'un an à compter de la date de la commande. L'assistance choisie par le cocontractant sera assurée par l'éditeur et/ou par Plug and Go Info.

Certains produits sont vendus obligatoirement avec un contrat de mise à jour et / ou d'assistance et sont automatiquement renouvelés par tacite reconduction. Sauf dénonciation par Plug and Go Info, l'éditeur ou le cocontractant, par lettre recommandée (une adressée à Plug and Go Info et une seconde adressée à l'éditeur) avec accusé de réception, au moins trois mois avant son expiration, le contrat d'assistance sera automatiquement renouvelé par tacite reconduction. La résiliation, ou la fin pour quelque raison que ce soit, du présent contrat ne donne pas lieu au remboursement des sommes encaissées par Plug and Go Info ou par l'éditeur.

15. Données personnelles

Le cocontractant a la possibilité d'accéder aux informations recueillies par Plug and Go Info (données personnelles), d'en demander la modification, la rectification ou la suppression en contactant Plug and Go Info à l'adresse de contact. Elles pourront être utilisées à des fins commerciales par Plug and Go Info qui se réserve le droit de les transmettre à des tiers. Il est possible de s'opposer à cette communication en cochant la case correspondante lors de l'établissement du questionnaire ou en informant Plug and Go Info à l'adresse de contact.

16. Annulation du contrat

Le fait pour le cocontractant de manquer à l'une des obligations envers Plug and Go Info et/ou dans quelque mesure que ce soit d'être protesté, d'être déclaré failli ou de solliciter atermolement, sursis ou concordat amiable ou judiciaire, donne le droit à Plug and Go Info d'annuler immédiatement tout contrat sans avertissement ou mise en demeure à moins que Plug and Go Info ne préfère exécuter le solde de ses obligations après avoir obtenu cantonnement de son cocontractant dans les mains de l'organisme qu'elle déterminera. Dans ces cas, Plug and Go Info pourra choisir de livrer tous travaux déjà exécutés ou matériel et d'exiger paiement à réception ; la société se réservant le droit de

postuler l'indemnisation de son manque à gagner sur le solde par application du montant forfaitaire défini à l'article ci-après.

17. Fin du contrat

En cas de résolution ou résiliation du contrat du fait du cocontractant et hors l'accord de Plug and Go Info, il est expressément convenu entre parties d'évaluer l'indemnité due de plein droit à Plug and Go Info à 20% de la valeur du matériel non fourni ou/et impayé et équivalente à la valeur contractuelle des prestations effectuées en vue de l'établissement des programmes ou logiciels ou à 30% de la valeur de ces programmes, logiciels ou progiciels s'ils ne devaient pas être adaptés par Plug and Go Info.

18. Tribunaux compétents

En cas de litige, il est convenu d'attribuer compétences aux tribunaux de Liège en ce compris la Justice de Paix du Second Canton de Liège. Cette clause est d'application en cas d'appel en garantie. Plug and Go Info peut préférer appliquer les règles de compétences prévues par le Code Judiciaire.

19. Divers

Plug and Go Info se réserve le droit de modifier à tout moment les dispositions de ses Conditions Générales de Vente.

Fait à Liège, le 22/05/2019
PLUG AND GO INFO SPRL
Quai des Ardennes, 9
B-4020 Liège
TVA BE461.161.853
T : 04 238 19 38